

# L'appropriation de l'espace rural : des réponses adaptées aux changements de contexte (xive-xxie siècle)

Jean-Marc Moriceau

DANS **HISTOIRE & SOCIÉTÉS RURALES 2006/2 Vol. 26** , PAGES 7 À 10  
ÉDITIONS **ASSOCIATION D'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS RURALES**

ISSN 1254-728X

ISBN 2868478190

DOI 10.3917/hsr.026.0007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2006-2-page-7?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



## L'APPROPRIATION DE L'ESPACE RURAL : des réponses adaptées aux changements de contexte (XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)

**A**VEC CE VINGT-SIXIÈME NUMÉRO d'*Histoire et Sociétés Rurales*, nos lecteurs pourront prendre la mesure d'un accomplissement : le souci de spatialisation qui a été le nôtre depuis l'origine trouve ici son aboutissement. L'ouverture de la revue à la géographie contemporaine vient concrétiser une orientation que nous affirmons sans cesse davantage depuis 1994. Au-delà de la dimension cartographique, à laquelle nous restons attachés, et de la présence sensible de comptes rendus qui intéressent nos collègues géographes, un nouveau pas est franchi avec l'accueil, au sein de nos articles de fonds, des contributions spécifiquement géographiques susceptibles de compléter notre éclairage sur les sociétés et les espaces ruraux. Après l'ouverture archéologique, l'ouverture géographique vient doter nos colonnes d'une dimension heureusement complémentaire.

Il en va de même de notre alliance avec l'agronomie, toujours profitable. Avec Michel Gautier, qui pose d'emblée une question impertinente – « à quoi a servi le trèfle ? » –, le regard de l'agronome se présente comme celui d'un expert qui traque l'innovation dans les archives de l'historien. Son laboratoire ? un petit coin du haut Maine, presque 17 000 ha examinés à la loupe du règne de Louis XIV à Napoléon III. Dans cette petite région des campagnes de l'Ouest – le Saosnois, coïncé au nord-est de la Sarthe – l'auteur procède à des analyses statistiques comparées de trois grandes sources qui présentent une certaine continuité : les enquêtes administratives, les inventaires mobiliers et les baux d'exploitation. Rarement pareille enquête avait pu être menée sur les mêmes bases et sur une aussi longue période. De sa minutieuse analyse, l'auteur pointe les ferments de mutations diverses : en un siècle et demi, la pluriactivité agricole se contracte, la spécialisation s'amorce – timidement –, l'équipement se renforce dans tous les types d'exploitation et les bœufs cèdent la place aux chevaux lorsque la consommation en viande raccourcit leur carrière et que l'intensification de la production accélère les façons culturales. Dans cette évolution bien visible au sein du binôme bordage-métairie, contre

toute attente, c'est moins la « grande » que la « petite » exploitation qui sort renforcée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Sagesse prudente de l'évolution des campagnes relativement équilibrées de l'Ouest? à tout le moins, les espaces de polyculture-élevage paraissent démocratiser davantage le changement que les grandes plaines capitalistes.

Les nécessités de l'adaptation ne sont pas uniquement propres au passé. L'actualité des campagnes impose une rencontre avec le regard géographique. La question des bâtiments agricoles, qui constituent un puissant marqueur des évolutions anciennes et récentes, fournit à Philippe Madeline l'occasion d'une réflexion stimulante. Que faire d'un héritage devenu si encombrant pour ses détenteurs? Tandis que la place de l'agriculture s'infléchit dans l'économie et que le rôle des agriculteurs s'élargit bien au-delà de la seule sphère productive, l'adaptation du bâti ne peut plus se satisfaire des remaniements individuels. Dans l'espace rural, les exploitants sont placés désormais devant deux impératifs, parfois contradictoires : suivre la modernisation nécessaire des structures pour rester économiquement compétitifs, en tirant parti notamment de politiques publiques favorables à un processus de reconstruction standardisé ; mais répondre aussi aux attentes culturelles et environnementales d'une société qui les considère comme des gestionnaires d'un patrimoine collectif au sein d'espaces de qualité dont les usages doivent être partagés. À ce titre, le bâti agricole devient effectivement un « objet de médiation ». En suivant le parcours auquel nous convie le géographe, de l'Orne au Cantal, des Côtes-d'Armor au Pas-de-Calais, de l'Aveyron au Calvados, le lecteur percevra les implications concrètes des choix auxquels sont confrontés les agriculteurs. L'historien, quant à lui, sera sensible à ce retour remarqué de l'intérêt du géographe ruraliste, après un long repli lié au déplacement de la question du côté de l'ethnographie, qui fit la fortune de la « maison paysanne », une notion fort éloignée des réalités actuelles des campagnes modernes. Nul doute qu'au-delà du cas français, une pareille réappropriation ne vienne susciter des études aussi enrichissantes.

Après ces deux apports – celui de l'agronome et celui du géographe –, l'histoire vient apporter ici trois contributions sous la forme de dossiers de sources qui assurent des éclairages complémentaires sur la France méridionale. Chacun à sa manière, les auteurs qui les présentent, soulignent l'originalité que les pays de droit écrit ont revêtu dans l'évolution des sociétés rurales.

La source que nous livrent Philippe Bernardi et Didier Boisseuil, en éditant les statuts communaux du village comtadin de Méthamis en 1380, vient compléter utilement l'initiative que Madeleine Ferrières avait prise dans notre revue il y a cinq ans à propos de ceux de Gigondas à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (*HSR* 16, 2<sup>e</sup> semestre 2001, p. 177-204). De fait, les médiévistes du Midi ont encore bien du pain sur la planche : près d'une centaine de

statuts antérieurs à 1500 dorment toujours dans les archives. Celui que nous publions vient souligner la richesse normative de ce type de documentation, qui suppose une sédimentation préalable d'usages collectifs déjà ancienne à l'intérieur du *territorium*. La richesse de la source vient témoigner d'une perception qualitative beaucoup plus variée que celle de nos cadastres contemporains. Elle suggère aussi, dans l'exploitation du finage, un usage du sol infiniment plus diversifié.

La prise en compte de la diversité des choix de mise en valeur du « terroir » communal par les sociétés rurales, constitue, on le sait, l'un des soucis permanents de l'administration fiscale. Le fait est particulièrement sensible dans la France méridionale, pays de taille « réelle » où des matrices cadastrales particulières – les « compoix » – ont servi de référence à l'impôt, de la fin du Moyen Âge à la Révolution française. Il est rare cependant de pouvoir suivre sur la longue durée l'évolution qualitative de la source. Grâce à Bruno Jaudon, nous disposons désormais d'un solide dossier. L'auteur y scrute les modalités de la réalisation des compoix sur trois bons siècles dans les villages des hautes Cévennes, grâce aux rapports d'experts qui ouvrent les registres. De la belle gerbe de sources qu'il nous présente, se dégagent au moins trois conclusions. La première tient à l'inéluctable décalage régional dans la précision documentaire entre le Gévaudan, examiné ici, et la plaine languedocienne chère à Albert Soboul puis à Emmanuel Le Roy Ladurie. En second lieu, l'amélioration sensible, mais relativement tardive à compter de la fin des guerres de Religion, s'affirme par l'essor des pratiques d'arpentage puis, Louis XIV venu, lorsque s'élaborent ces « tables d'alivrement » qui fournissent la clé du calcul des revenus imposables. Pourtant la fiscalisation de l'espace agraire n'absorbe pas tout le finage. C'est ici que réside le troisième apport que l'on retiendra, en première analyse : l'étendue et la complexité topographique des espaces « incultes » viennent freiner les ardeurs imposables avec la concurrence régionale défendue par l'évêque de Mende : on comprend mieux alors l'absence de plans cadastraux à la fin de l'Ancien Régime.

Tout à côté des archives municipales et des compoix, les fonds notariés forment un autre pilier des sources méridionales. Classiquement, l'historien recourt aux minutes des tabellions pour décrypter les pulsations sociales du monde rural à la lumière des actes civils. Il n'est pas fréquent de considérer le notaire sous un autre angle et de le saisir comme partie prenante dans la justice contentieuse. Solide praticien du droit, notre personnage prend un relief bien accusé lorsqu'il est impliqué dans un mémoire judiciaire comme l'Ancien Régime les prisait tant. Telle est la situation de maître Pouzols, notaire à Yssingeaux, qui commanda ce mémoire de 1787 sur lequel Jérôme Viret attire judicieusement notre attention. En dehors de l'histoire de la pratique judiciaire ou de la sociologie historique du monde notarial, ce type de

« factum » éclaire ici un élément capital du fonctionnement des sociétés rurales : l'exercice du pouvoir à la base, c'est-à-dire la mise en application de l'autorité paternelle dans le cadre de la famille. Sur ce point, les principes du droit romain sont mis à rude épreuve lorsqu'un remariage entraîne une concurrence possible entre héritiers de deux lits successifs. Qu'intervienne une marâtre aussi acariâtre que celle qui surgit dans cette ténébreuse affaire, et l'on se croit revenu, trois générations plus tôt, en 1709, au temps du pauvre Valentin Jamerey-Duval, dont « la qualité d'enfant du premier lit a manqué cent fois de [lui] coûter la vie »<sup>1</sup>, ou de ces demi-orphelines des Contes de Perrault. La différence tient ici au souci de tenir son rang, son bien et son honneur chez des « aînés » qui n'entendent pas se laisser abuser par un cadet de seconde zone en déjouant des manœuvres frauduleuses devant lesquelles d'autres milieux sociaux que ceux des notaires auraient baissé les bras avant toute procédure. Le capital culturel et la position sociale rendent ici visibles bien des situations qui n'ont laissé ailleurs aucune trace documentaire.

L'agronomie, la géographie et le droit viennent donc apporter aujourd'hui de vifs éclairages sur l'évolution des sociétés rurales. De la richesse et de la complémentarité de ces cinq contributions, qui embrassent plus de six siècles – de la guerre de Cent Ans à l'actuel – le lecteur aura remarqué un fil directeur commun : la remarquable capacité de réaction et d'adaptation des campagnes aux « missions » dévolues aux espaces ruraux en secrétant sans cesse de nouveaux modes de réappropriation.

Jean-Marc Moriceau

---

1. À l'égard d'un beau-père, qui fut pour lui « un tigre des plus cruels » : Valentin Jamerey-Duval, *Mémoires. Enfance et éducation d'un paysan au XVIII<sup>e</sup> siècle*, présentés par Jean Marie Goulemot, Paris, Le Sycomore, 1981, p. 113.